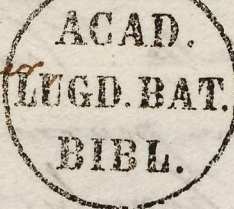


Brux. 11. Jan. 1661.

De Leves ce 7^e Juin 1661.

15.



Monsieur
Vos petite indisposition m'ayant fait garder la Chambre depuis Samedy dernier, je reçeus Dimanche celle dont il vous a plu m'honorer du 2^e de ce mois, & fis aussi tost rendre a Son Alt.^e Madame celle que vous luy escriviez conjointement, comme je luy avois aussi bien rendu vos précédentes du 30^e par laquelle vous donniez avis de votre arrivée a Bruxelles, & de la reception de nos tres Depesches du 27^e du Passé. Nous attendons presentement l'issue de cette mauvaise affaire que nous appréhendons autant que vous. Nous ne voyons que facheuse de tous costez. Nos tres negociation de la Tutelle en Angleterre n'a pas aussi le succès que l'on nous avoit promis, on a adjousté quel-ques changemens au Projet de Traicté qu'on avoit approuvé ici, lesquels restraignent beaucoup l'autorité de S. St. Madame, & qui arrestent bien le cours des affaires. Vous en jugerez par les Copies ci jointes du projet du Chancelier d'Angleterre, & de celui de nos Ambassadeurs, qui croyent avoir trouvé un tempe-rament, qui n'est pas pris pour tel ici, ou on est tres-mal satisfait de ce qu'il y a de si fort estlargis. Ce qu'on leur a témoigné en termes tres-sérieux & pressans par l'Ordinaire dernier, sous esperance qu'il n'auroient pas encoire signé. Cependant les dernières lettres qui en ce moment viennent d'arriver, nous apportent le Traicté en forme & signé il y a aujourd'hui huit jours, dernier

Hug. 37.

du passé, & demandent la ratification sans delay, a quoy je
croys qu'il se trouvera bien de la difficulté. Comment croyer
vous, Monsieur, que S. A. Madame pourra consentir aux
3. 5. & 10. Articles du Traicté du Chancelier? cependant vous
verrez jusques ou nos Ambassadeurs les ont admis, outre les
autres points qui n'estans que particuliers pourroient passer
pour ce coup sans consequence. Je ne sçay aussi comment vous
gousteriez le 4. J'ay toujours apprehendé que nous aurions
a la fin quelque coup de queue, a quoy je croy que nostre
Colleague, bien qu'il ne soit pas Anglois, n'a pas peu contri-
bué. Je voy par la dernière lettre qu'il a écrite a nostre Gref-
fier qu'il s'est rattaché avec la Comte^{ss}e de Christoffels & le
S. Oncale, lequel venant résider de la part du Roy en Hollan-
de, si on en croit la Gazette, voyez a qui nous aurons affaire,
& s'ils ne s'entendent pas ensemble comme larrons en
foire pour gouverner le Baronnie de Breda, & le reste des
Terres du Douaire & du Partage de feu S. A. R. dont ils
ont goûté la douceur & les avantages. Je plains sur tout
S. A. M. qui n'est pas encore au bout de ses ennuis, & que
je voy merveilleusement altéré de ce beau Traicté, dont Mon^{se}
le Chancelier Weijman ne doit gueres attendre de remerciemens,
ayant eu une si particulière cognoissance des intentions de
S. A. M. & une experience si rompue de toutes ces affaires.
Il dit pour toute raison qu'il faut céder au genie des Anglois, &
par consequent donc leur céder tout; car vous les cognoissez bien,
Monsieur, & qu'ils n'en demeureront pas la. Je vous mandray par

le prochain, ce qui aura enfin été résolu ici sur une affaire si
délicate.

S. A. Monsieur notre jeune Maître part demain pour
retourner à Leyden. Il va descendre dans le faubourg de Madame
jusqu'au Vaire, & de là ira à Utrecht, où on luy prépare une
belle réception.

S. A. Madame a aussi enfin résolu de partir de demain
en huit jours pour Turnhout avec S. A. El. Madame,
ou elles prendront les eaux de Spa. S. A. El. & Monsieur
le Prince d'Anbalt les y suivront quinze jours ou trois sep-
maines après. Il y aura sous traicté à midy par Mon-
seigneur notre jeune Prince, qui les quitte à regret, & a
beaucoup profité ici. Je suis

Monsieur

Aggréé, je vous prie,
Monsieur, que Monsieur
de Beaumont trouve ici
les assurances de mon très-
humble service.

otre très-humble & très-obéissant
serviteur

Frédéric Rivet

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]